

Les difficultés de l'information financière pro forma

Conférence IMA du 27 novembre 2008

GDF SUEZ



Sommaire

- Fusion GDF SUEZ - Informations financières pro forma : pourquoi faire , comment faire ?
- Fusion GDF SUEZ - Particularités
- Fusion GDF SUEZ - Problématiques comptables clés
- GDF SUEZ - Information pro forma

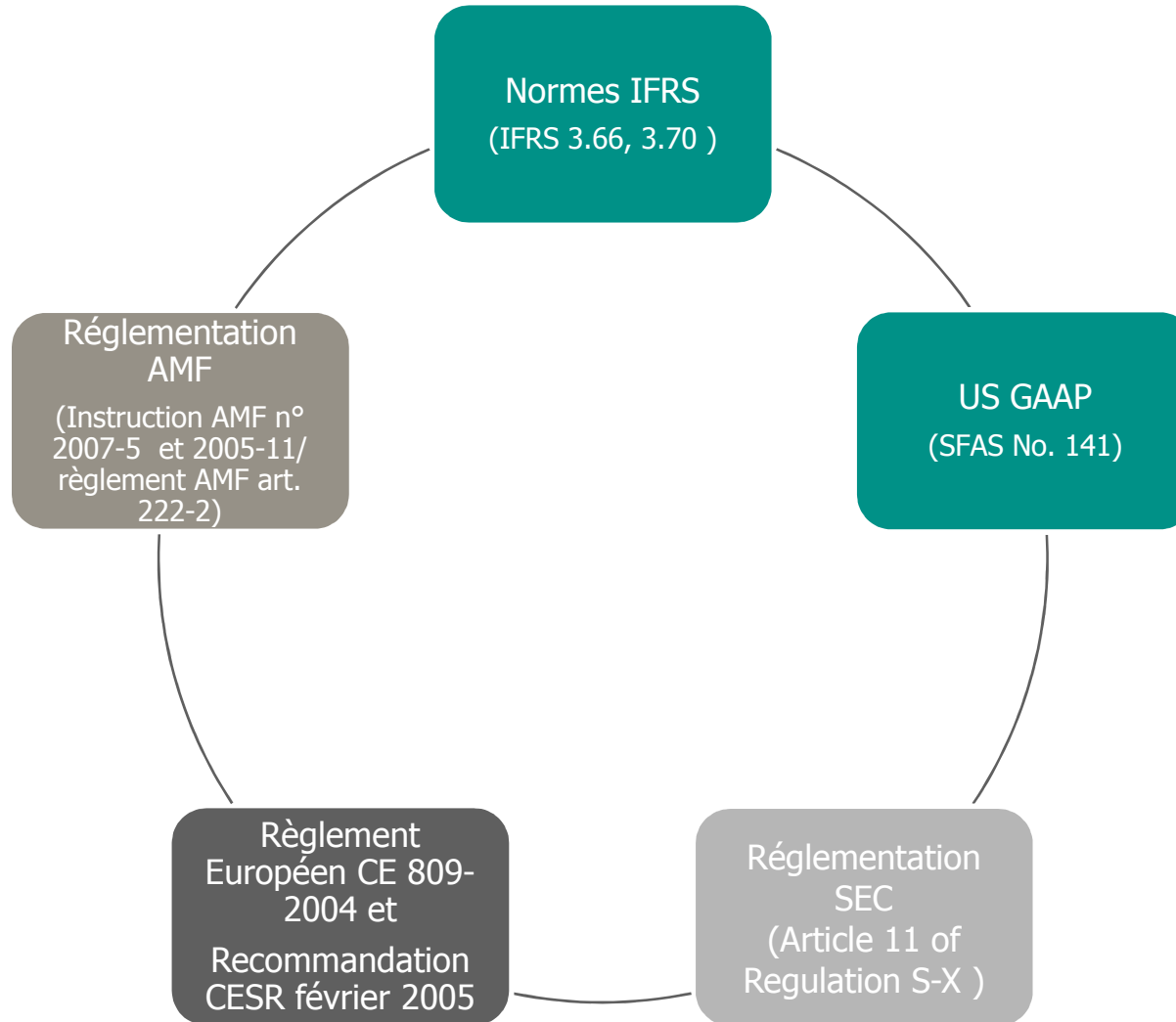


Fusion GDF SUEZ – Informations financières pro forma : pourquoi faire , comment faire ?

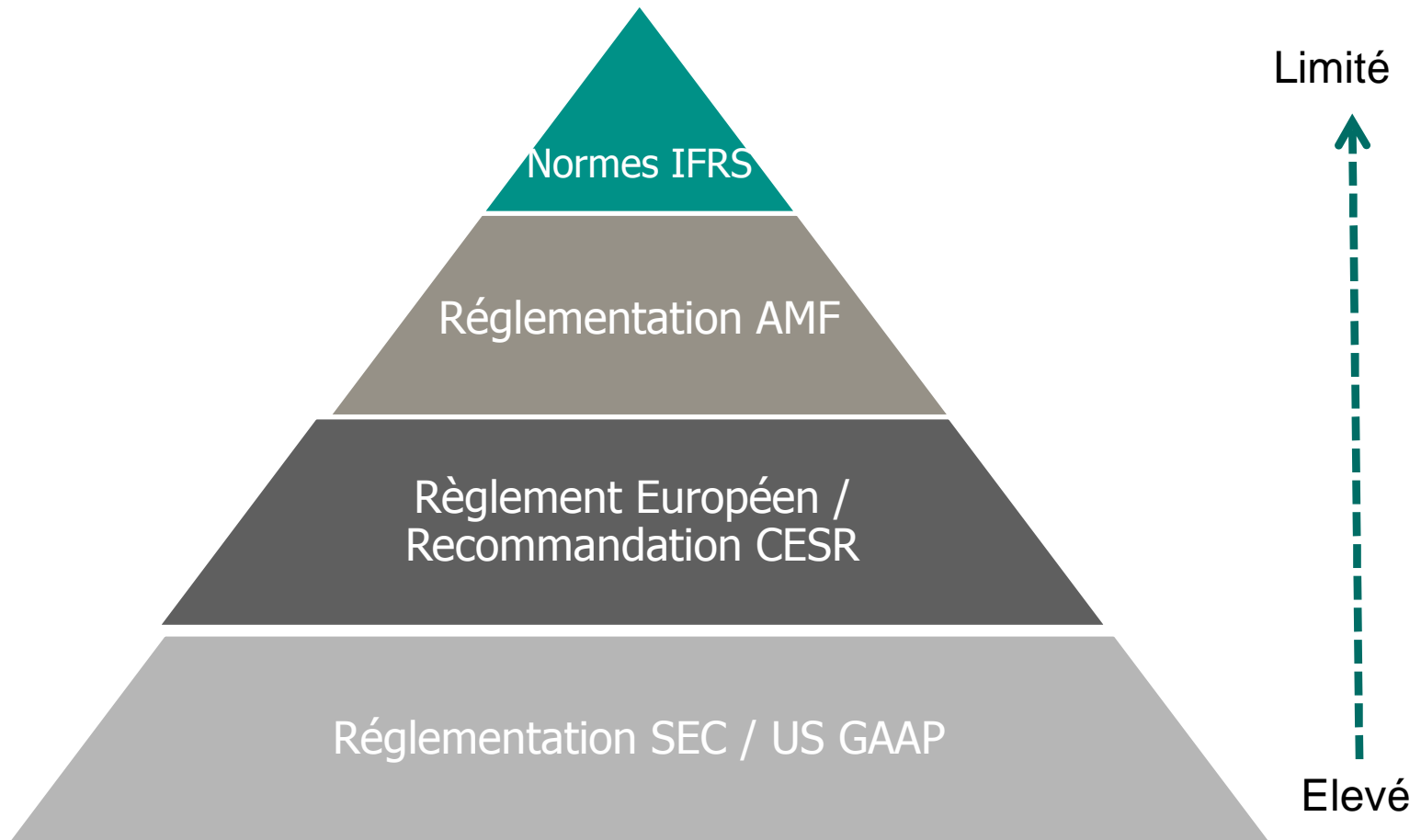
Information financière pro forma – Pourquoi faire ?

- Information financière pro forma : fournir des informations sur l'impact récurrent attendu d'une transaction significative, en illustrant comment cette transaction aurait affecté les comptes historiques si elle était intervenue à une date antérieure.
- Cette transaction peut correspondre à une (ou plusieurs) acquisition(s) ou cession(s).
- Cette information vise à:
 - Fournir au **management** des informations financières établies sur des bases comparables ;
 - Clarifier la **communication** aux investisseurs ;
 - Permettre aux **analystes financiers** d'actualiser leurs bases de données historiques.

Un cadre normatif et réglementaire riche en sources...



... mais fournissant des guidances d'un degré de détail très variable...



... et pas toujours cohérent dans ses exigences quant aux triggers, périodes, positions...

	IFRS	AMF	Règl. CE / CESR	SEC / US GAAP
Fait générateur	Obligatoire pour tous les regroupements d'entreprises IFRS 3	Obligatoire en cas de regroupement d'entreprises ayant un impact supérieur à 25% du total actifs, chiffre d'affaires, ou résultat net	Obligatoire en cas de regroupement d'entreprises ayant un impact supérieur à 25% du total actifs, chiffre d'affaires, ou résultat net	Obligatoire pour les regroupements d'entreprises significatifs
Période à présenter	Année du regroupement	Année du regroupement	Possibilité de fournir une information pour la période comparative N-1	Obligation de fournir une information pour la période comparative N-1 du compte de résultat
Positionnement	Dans une annexe aux comptes	Dans une annexe aux comptes	Pas de recommandation spécifique	Pas de recommandation spécifique

... pas plus que vis à vis du contenu.

	IFRS	AMF	Règl. CE / CESR	SEC / US GAAP
Contenu	Chiffre d'affaire et Résultat net	<ul style="list-style-type: none"> • Principales hypothèses retenues pour l'élaboration • Principaux soldes intermédiaires habituellement présentés au P&L • Présentation en colonnes (comptes historiques + ajustements + information pro forma résultant de ces ajustements) 	<ul style="list-style-type: none"> • Description de la transaction, périodes présentées, objectif et les limites de l'information pro forma • Bilan et compte de résultat présentés en colonnes (comptes historiques + ajustements pro forma + information pro forma résultant des ajustements) • Notes explicatives (description des ajustements, conventions,...) • Selon les principes comptables de l'émetteur tels qu'appliqués dans ses derniers/prochains états financiers 	<ul style="list-style-type: none"> • Description de la transaction, des périodes présentées, des limitations inhérentes à l'information pro forma • Bilan et compte de résultat présentés en colonnes (historiques + ajustements + pro forma) et sous format condensé • Notes explicatives (description des hypothèses retenues, des ajustements, ...) • Uniformité des principes comptables appliquées à travers les périodes présentées

Un conseil : un cadre US à privilégier

Les règles et guidances édictées par la SEC peuvent être utilisées pour préparer l'information pro forma à présenter dans un document de référence ou dans un prospectus européen :

- ✓ les règles US fournissent des guidances détaillées ;
- ✓ les principes édictés dans le règlement européen ne diffèrent pas des règles SEC.

Hypothèses de construction de l'information financière pro forma

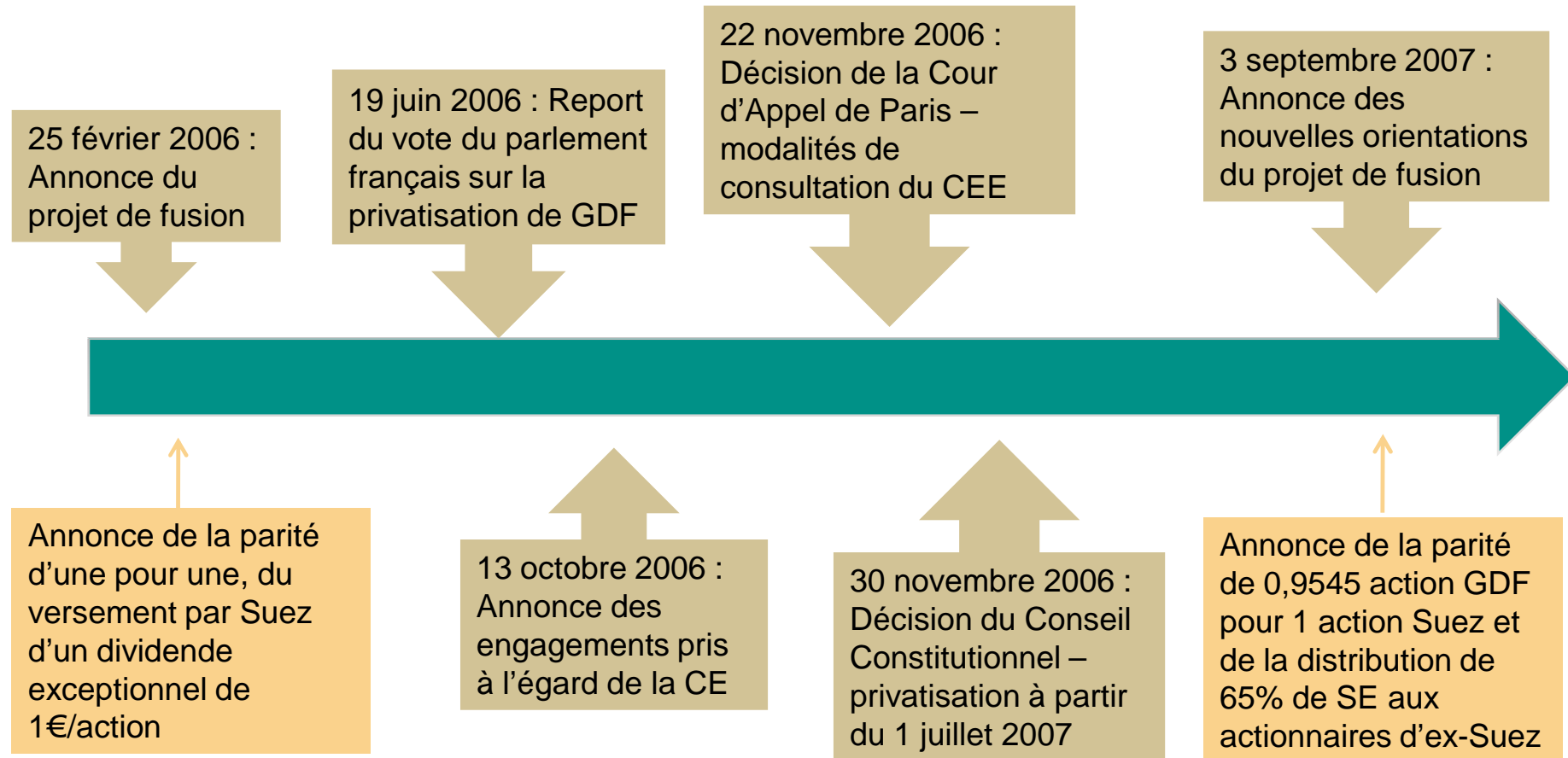
- Les ajustements pro forma concernant le bilan sont calculés en retenant l'hypothèse que la transaction a été réalisée à la date de clôture de l'exercice en cours
- Les ajustements pro forma afférents au compte de résultat sont calculés en retenant l'hypothèse que la transaction a été réalisée le premier jour de l'exercice en cours
- Les ajustements pro forma doivent :
 - se rapporter directement à la transaction
 - avoir un impact récurrent
 - être documentés et estimés de manière fiable

GDF SUEZ

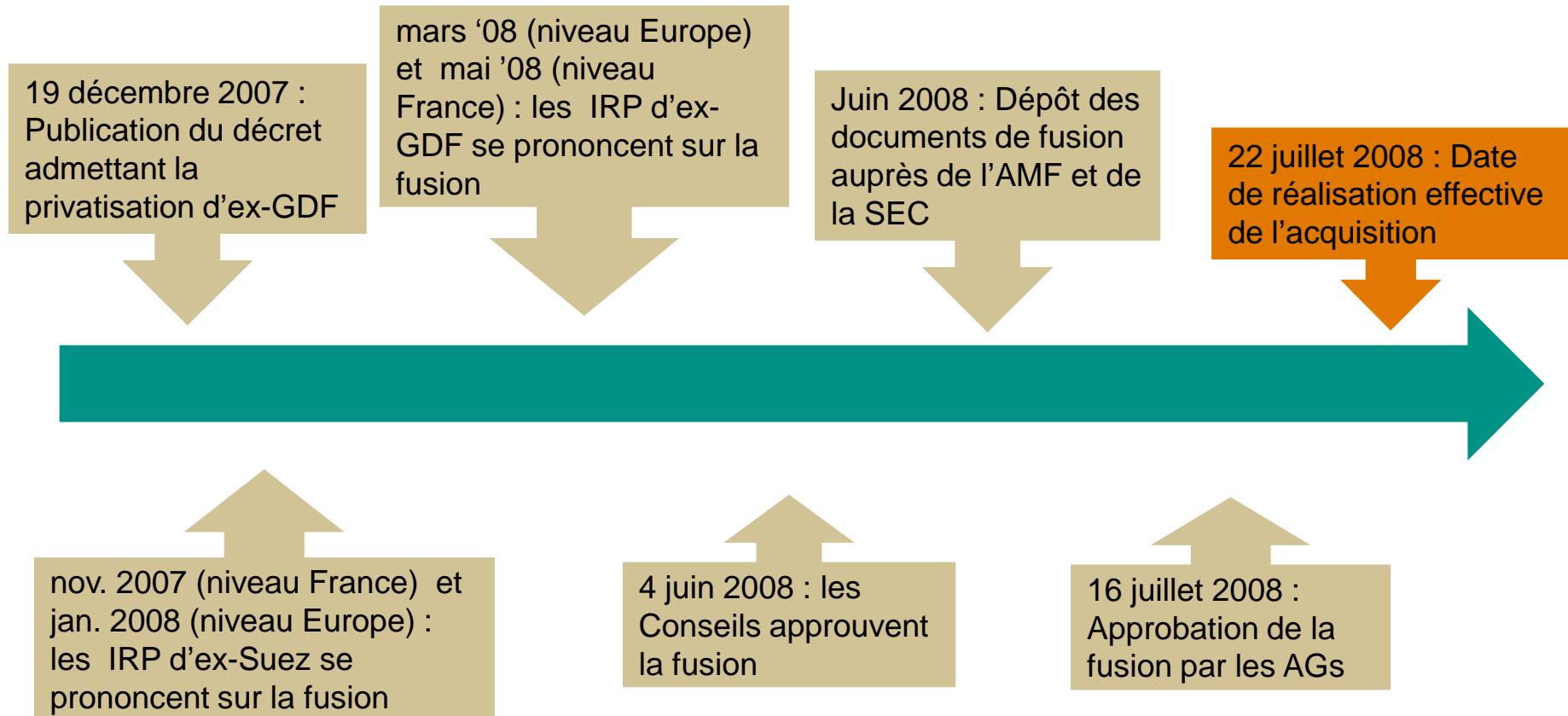


Fusion GDF SUEZ – Particularités

Fusion GDF SUEZ – Saison 1



Fusion GDF SUEZ – Saison 2



Fusion GDF SUEZ – Des particularités politiques, juridiques et de marché

- **Aspects politiques**
 - Privatisation d'une société publique, détentrice d'un monopole ?
 - Ou nationalisation d'une société privée, menacée d'OPA ?
- **Aspects juridiques (Instances représentatives du personnel et déregulation)**
 - Procédure obligatoire dans le cadre d'une opération de fusion, ayant entraîné des recours et/ou procédures juridiques.
 - Décision du Conseil Constitutionnel repoussant l'autorisation de la fusion à la date de la libéralisation des marchés énergétiques en Europe, soit juillet 2007.
- **Aspects comptables et réglementation des autorités de marché (SEC)**
 - Réconciliation des comptes IFRS de l'ex-GDF vers les normes US GAAP en raison de la cotation au NYSE de Suez.
 - Détention de Suez à plus de 10% par des actionnaires US ⇒ F4 à déposer.
- **Aspects financiers**
 - Une fusion avec des sens juridique et comptable inversés
 - Doublée d'un spin off
 - Avec une mise en œuvre complexe de remèdes significatifs.



Fusion GDF SUEZ – Problématiques comptables clés

Problématiques comptables clés - sommaire

- 1. Sens de la fusion**
- 2. Méthode de consolidation de SEC**
- 3. Traitement de la distribution de titres SEC**
- 4. "Purchase Price Allocation" (PPA) GDF**

Problématiques comptables clés

1. Sens de la fusion

2. Méthode de consolidation de SEC

3. Traitement de la distribution de titres SEC

4. "Purchase Price Allocation" (PPA) GDF

1. Sens de la fusion : rappel des textes France Règlement 2004-01

	Valeur comptable	Valeur réelle
Opérations impliquant des entités sous contrôle commun		
Opérations à l'endroit	X	
Opérations à l'envers	X	
Opérations impliquant dans sociétés sous contrôle distinct		
Opérations à l'endroit		X
Opérations à l'envers	X	

- **Opérations à l'endroit : après la fusion, l'actionnaire principal de l'absorbante, bien que dilué, conserve son pouvoir de contrôle sur celle-ci**
- **Opérations à l'envers : après la fusion, l'actionnaire principal de l'absorbée prend le contrôle de l'absorbante**

1. Sens de la fusion : rappel des textes IFRS

- **L'acquéreur est l'entité se regroupant qui obtient le contrôle des autres entités ou activités qui se regroupent**
- **Dans certains regroupements d'entreprises, communément dénommés acquisitions inversées, l'acquéreur est l'entité dont les parts dans les capitaux propres ont été acquises et l'entité émettrice est l'entreprise acquise.**
- **Quels sont les éléments à prendre en compte pour déterminer le sens de l'opération ?**
 - Le pourcentage de détention
 - Le pourcentage de droits de vote
 - Le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles
 - Le pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration
 - Le pouvoir de réunir la majorité des votes lors des réunions du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent de l'autre entité.
 - La juste valeur relative des entités
 - La répartition de l'équipe dirigeante

1. Sens de la fusion : les conséquences comptables

- **Des incidences sur :**

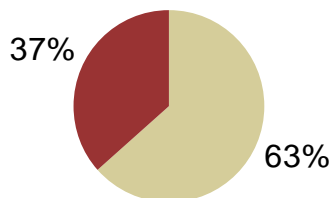
- Le coût du regroupement
 - Dans une acquisition inversée, le coût du regroupement d'entreprises est considéré avoir été encouru par la filiale sous la forme d'instruments de capitaux propres émis aux détenteurs de la société mère). Un calcul doit être effectué pour déterminer le nombre d'instruments de capitaux propres que la filiale sur le plan juridique aurait dû émettre pour fournir aux détenteurs de la société mère sur le plan juridique le même pourcentage de part d'intérêt dans l'entité regroupée que celui qu'ils ont dans l'entité regroupée à la suite de l'acquisition inversée. La juste valeur du nombre d'instruments de capitaux propres ainsi calculée doit être considérée comme étant le coût du regroupement.
- Les actifs et passifs acquis évalués à la juste valeur :
 - Ce sont ceux de la société mère juridique et non ceux de la filiale
- Les capitaux propres à présenter
 - les résultats non distribués et les autres soldes de capitaux propres comptabilisés doivent être les ceux de la filiale sur le plan juridique immédiatement avant le regroupement d'entreprises.
- Le montant comptabilisé comme instruments de capitaux propres émis
 - Il est déterminé en ajoutant aux capitaux propres émis de la filiale sur le plan juridique immédiatement avant le regroupement d'entreprises le coût du regroupement et ne correspond pas aux capitaux propres juridiques
- Les informations comparatives
 - Ce sont celles de la filiale

1. Sens de la fusion – Critères examinés conduisant à la Reverse

Indicateur	Gaz de France	Suez
Taille (IFRS)		+
Board (IFRS and US)	neutre	neutre
Management (US)	neutre	neutre
Prime (US)	neutre	neutre
Minority Interest (US)	+	
Relative voting Rights (US)		+

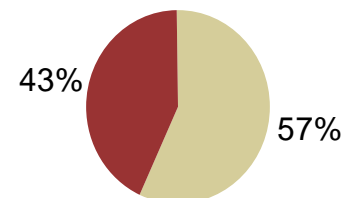
1. Sens de la fusion – Taille : Suez est un contributeur plus important aux indicateurs du Compte de Résultat (SE à 100 %)

Chiffre d'affaires 2007



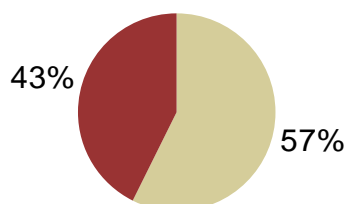
- CA Suez² : €47 475 millions
- CA Gaz de France : €27 427 millions

EBITDA 2007¹



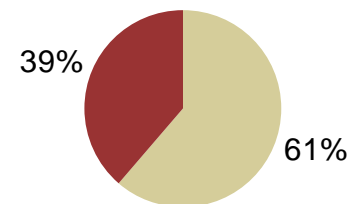
- EBITDA¹ Suez² : €7 434 millions
- EBITDA¹ Gaz de France : €5 707 millions

EBIT 2007

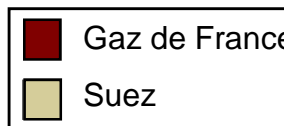


- EBIT Suez² : €5 175 millions
- EBIT Gaz de France : €3 874 millions

Résultat net part du groupe 2007



- RN Suez² : €3 924 millions
- RN Gaz de France : €2 472 millions



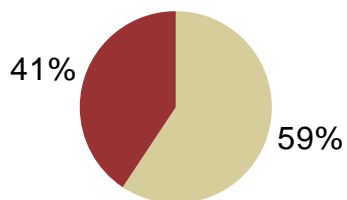
Source : Comptes publiés et Prospectus de fusion

¹ Nouvelle définition pour l'EBITDA – cf. Prospectus de fusion

² Avec Suez Environnement en intégration globale

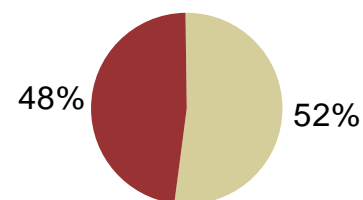
1. Sens de la fusion – Taille : Suez est un contributeur plus important aux indicateurs du Compte de Résultat (SE à 35 %)

Chiffre d'affaires 2007



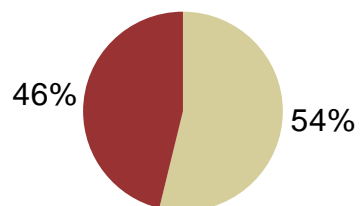
- CA Suez² : €39 661 millions
- CA Gaz de France : €27 427 millions

EBITDA 2007¹



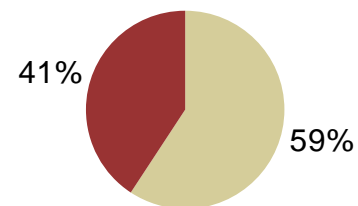
- EBITDA¹ Suez² : €6 094 millions
- EBITDA¹ Gaz de France : €5 707 millions

EBIT 2007

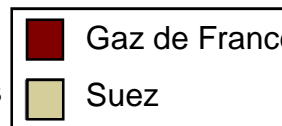


- EBIT Suez² : €4 476 millions
- EBIT Gaz de France : €3 874 millions

Résultat net part du groupe 2007



- RN Suez² : €3 592 millions
- RN Gaz de France : €2 472 millions



Source : Comptes publiés

¹ Pour Suez, Ebitda retraité pour homogénéisation avec méthode GDF : non prise en compte de la part dans le résultat des entreprises associées, des revenus financiers hors intérêts et des dépenses de renouvellement des concessions (€200m en 2006)

² Avec une contribution de Suez Environnement à 35%

1. Sens de la fusion – Taille : après distribution de 65% de SE, la capitalisation boursière de Suez demeure plus importante

Capitalisation boursière (M€)

Equity SE@ 100% (€m)			9 000		10 000		11 000		12 000		13 000		14 000		15 000	
	Cours (€)		Suez NRG	GDF	Suez NRG	GDF	Suez NRG	GDF	Suez NRG	GDF	Suez NRG	GDF	Suez NRG	GDF	Suez NRG	GDF
Cours spot 29/04/08	45.72	42.90	53 563	41 720	52 913	41 720	52 263	41 720	51 613	41 720	50 963	41 720	50 313	41 720	49 663	41 720
Poids relatif			56.2%	43.8%	55.9%	44.1%	55.6%	44.4%	55.3%	44.7%	55.0%	45.0%	54.7%	45.3%	54.3%	45.7%
Moyenne 1-semaine	45.61	42.68	53 425	41 508	52 775	41 508	52 125	41 508	51 475	41 508	50 825	41 508	50 175	41 508	49 525	41 508
Poids relatif			56.3%	43.7%	56.0%	44.0%	55.7%	44.3%	55.4%	44.6%	55.0%	45.0%	54.7%	45.3%	54.4%	45.6%
Moyenne 1-mois	44.11	40.86	51 466	39 735	50 816	39 735	50 166	39 735	49 516	39 735	48 866	39 735	48 216	39 735	47 566	39 735
Poids relatif			56.4%	43.6%	56.1%	43.9%	55.8%	44.2%	55.5%	44.5%	55.2%	44.8%	54.8%	45.2%	54.5%	45.5%
Moyenne 3-mois	42.35	38.58	49 183	37 514	48 533	37 514	47 883	37 514	47 233	37 514	46 583	37 514	45 933	37 514	45 283	37 514
Poids relatif			56.7%	43.3%	56.4%	43.6%	56.1%	43.9%	55.7%	44.3%	55.4%	44.6%	55.0%	45.0%	54.7%	45.3%

Note :

Sur la base d'un nombre d'actions dilué avant autocontrôle en treasury method avec un cours de référence spot au 29/04/2008

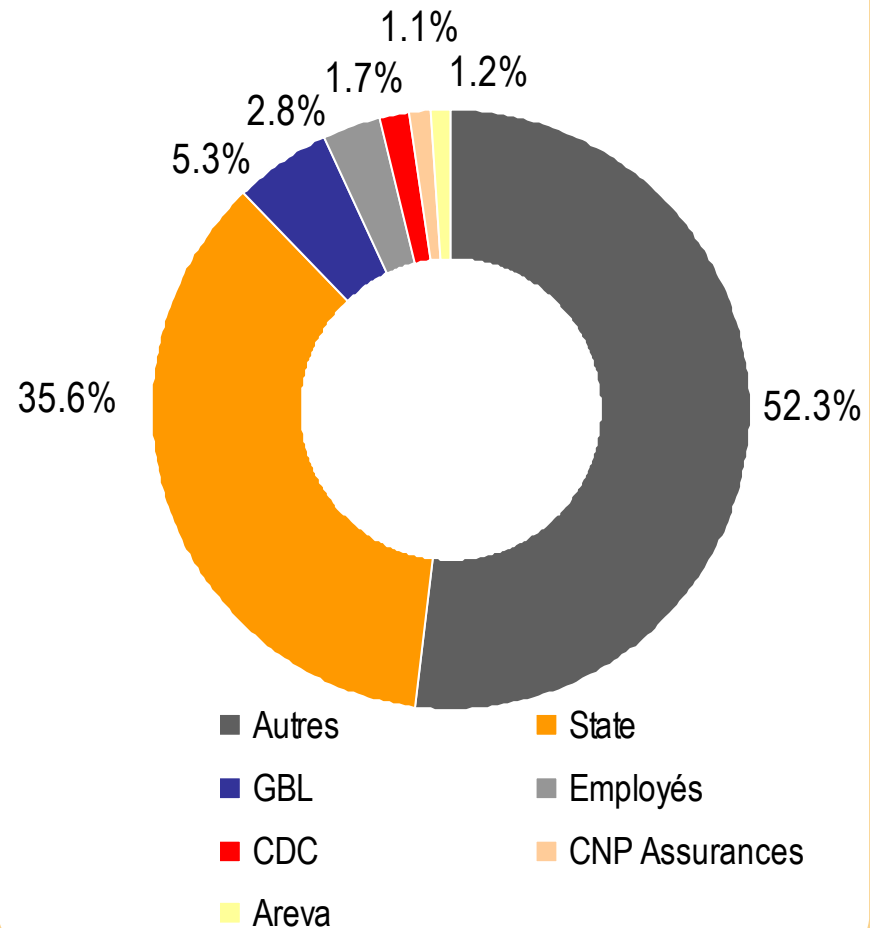
Moyennes des cours de clôture au 29/04/2008

Après distribution de 65% de SE, et en fonction de la valeur attribuée à Suez Environnement, Suez représente de 54% à 57% de la somme des capitalisations boursières actuelles des deux groupes fusionnés

1. Sens de la fusion – L'ensemble des actionnaires ex-Suez détiendra plus de 55% du nouvel ensemble

- Actionnariat du nouveau Groupe
 - 55% pour les anciens actionnaires de SUEZ
 - 45% pour les anciens actionnaires de Gaz de France
- Une participation directe de l'Etat de 35,6% dans le nouvel ensemble

Actionnariat pro forma¹



1: mise à jour au 31 mars 2008
 Pacte d'actionnaire: GDF-Suez: GBL, Sofina, CDC, Areva et Groupe CNP Assurances

1. Sens de la fusion – Board & management : une gouvernance équilibrée

Conseil d'Administration composé de 24 membres : *Au moins un tiers des administrateurs indépendants¹*

10 administrateurs proposés par Suez

dont le Président Directeur Général
Gérard Mestrallet
disposant d'une voix prépondérante
en cas d'égalité des votes

10 administrateurs proposés par Gaz de France

dont le Vice-Président, Directeur Général Délégué
Jean-François Cirelli
et 7 administrateurs représentant l'Etat

4 représentants des salariés

dont 3 représentants élus par les salariés et un 4^{ème}, représentant des salariés actionnaires élu par l'AG

5 comités du Conseil tous présidés par un administrateur indépendant

Comité d'audit, Comité des nominations, Comité des rémunérations, Comité d'éthique
et du développement durable et Comité des investissements

Principe de parité dans le management

Problématiques comptables clés

1. Sens de la fusion

2. Méthode de consolidation de SEC

3. Traitement de la distribution de titres SEC

4. "Purchase Price Allocation" (PPA) GDF

2. Méthode de consolidation de Newco SE - Intégration globale maintenue

- **Le pacte d'actionnaires entre Suez (au nom du futur GDF SUEZ) et GBL / CA / CDC / Areva / CNP, représente au total environ 48% du capital de Suez Environnement Company (SEC).**
- **Volonté des parties : permettre à GDF SUEZ d'exercer le contrôle des décisions stratégiques, financières et opérationnelles de SEC, en s'appuyant sur diverses dispositions.**
- **Ces éléments confèrent le contrôle de SEC à GDF SUEZ et conduisent au maintien de l'intégration globale.**

Problématiques comptables clés

1. Sens de la fusion

2. Méthode de consolidation de SEC

3. Traitement de la distribution de titres SEC

4. Purchase Price Allocation" (PPA) GDF

3. Traitement de la distribution de titres SEC

- **Position normative**

- En l'état actuel, aucune disposition IFRS ne traite de la transaction envisagée.
- Les réflexions en cours à l'IFRIC semblent privilégier une comptabilisation de la distribution en fair value, sans traiter du cas particulier du contrôle conservé après distribution autrement que par un renvoi à IAS 27 Revised, dont l'application anticipée n'est pas envisagée par le nouveau Groupe.
- Quel que soit le traitement en juste valeur ou en valeur comptable de la distribution, les capitaux propres totaux de clôture restent identiques.

- **Position retenue**

- GDF SUEZ conservant le contrôle de Suez-Environnement et l'opération étant sans impact cash, la plus-value de distribution / dilution ne sera pas reconnue en résultat. Le traitement de la distribution, en valeur comptable ou en juste valeur, est sans incidence sur les capitaux propres de clôture, l'enjeu se limitant aux flux de capitaux propres.
- Position retenue au niveau des comptes sociaux et du traité d'apport, en accord avec les commissaires à la fusion : distribution constatée en valeur nette comptable.
- Position similaire en consolidation.

Problématiques comptables clés

1. Sens de la fusion

2. Méthode de consolidation de SEC

3. Traitement de la distribution de titres SEC

4. Purchase Price Allocation" (PPA) GDF & coût de la business combination

4. Purchase Price Allocation (PPA) GDF

- **Difficultés rencontrées du fait de la confidentialité rendu nécessaire en présence de deux groupes cotés, notamment :**
 - Établissement du PPA – Question de l’accessibilité à des informations de plan moyen terme de GDF, considérées comme stratégiques
 - Connaissance encore partielle des données financières de l’autre partie, en dépit du temps pris par le processus de fusion
 - Convergence des principes comptables entre les deux groupes complexe suite à un accès limité aux informations
 - Intervention d’un prestataire externe, chargé de compiler les données des deux groupes sous un accord de confidentialité
 - Exercice placé sous la responsabilité du management de GDF (sens juridique et non comptable).

4. Purchase Price Allocation" (PPA) GDF

- **Décalages successifs du projet de fusion dans le temps :**
 - Évolution des cours GDF et Suez impactant le coût du regroupement (pour mémoire : en IFRS 3, le coût de la business combination est mesuré à la date de réalisation effective, et non d'annonce comme en US).



GDF SUEZ



GDF SUEZ - Information pro forma

Informations financières pro forma semestrielles 2008 – Hypothèses (1/2)

- **Période présentées P&L et Bilan :**
 - P&L Pro Forma 30 juin 2008 et 2007 – convention fusion au 1er janvier
 - Bilan Pro Forma 30 juin 2008 – convention fusion au 30 juin 2008
- **Fusion traitée comme une « acquisition inversée » (acquéreur comptable = Suez)**
- **Non prise en compte d'économies de coûts ou de synergies**
- **Non inclusion des incidences financières des remèdes, ni des plus values de cession, ni des changements de méthode de consolidation (opérations non closées)**
- **Non prise en compte d'un potentiel d'IDA complémentaire (montant non connu avec certitude)**
- **Apport-Distribution de 65% des actions de Suez Environnement Company**
- **Une question de fond : comment traiter les éléments non récurrents et leur articulation avec le PPA ?**

Informations financières pro forma – Hypothèses (2/2)

- **Évaluation du coût du regroupement sur base du :**
 - Nombre d'actions en circulation et du cours de clôture du 22 juillet 2008
 - Parité de 22 actions Suez pour 21 actions GDF
- **Reclassements et harmonisations des normes IFRS appliqués :**
 - Reclassements = respecter le format de présentation retenu par le nouveau groupe
 - Harmonisations des normes IFRS – principe d'activation des coûts d'emprunts retenu
 - Diagnostic détaillé en cours de réalisation en liaison avec le chantier PPA
- **Élimination des opérations intra-groupe**

P&L pro forma de GDF SUEZ au 30 juin 2008 et 2007

Eliminations des ventes & achats réciproques entre les 2 groupes

en millions d'euros	30 juin 2008					30 juin 2007				
	Données historiques de Suez en présentation pro forma (1)	Données historiques de GDF en présentation pro forma (1)	Calcul et affectation du prix d'acquisition	Autres Ajustements	Données combinées pro forma	Données historiques de Suez en présentation pro forma (1)	Données historiques de GDF en présentation pro forma (1)	Calcul et affectation du prix d'acquisition	Autres Ajustements	Données combinées pro forma
Chiffre d'affaires	26 597	16 864	-	(332)	43 129	23 307	13 778	-	(357)	36 728
Achats	(13 102)	(9 479)	-	332	(22 249)	(10 706)	(7 547)	-	357	(17 896)
Charges de personnel	(4 183)	(1 290)	-	-	(5 473)	(3 987)	(1 305)	-	-	(5 292)
Amortissements, dépréciations et provisions, nets	(1 070)	(903)	(375)	-	(2 348)	(845)	(705)	(375)	-	(1 925)
Autre résultat opérationnel	(5 262)	(2 310)	-	-	(7 572)	(5 034)	(1 994)	-	-	(7 028)
Résultat opérationnel courant	2 980	2 882	(375)	-	5 487	2 735	2 227	(375)	-	4 587
Résultat des activités opérationnelles	2 868	2 791	(375)	-	5 284	2 968	2 328	(375)	-	4 921
Coût de l'endettement financier net	(313)	(59)	-	37	(335)	(208)	(68)	-	23	(253)
Autre résultat financier	34	(125)	-	(23)	(114)	(12)	(33)	-	(21)	(66)
Impôt sur les bénéfices	(398)	(948)	144	(13)	(1 215)	(732)	(735)	144	(7)	(1 331)
Part dans le résultat des entreprises associées	152	78	(15)	-	215	207	52	(15)	-	244
Résultat net	2 343	1 737	(246)	1	3 835	2 223	1 544	(246)	(5)	3 516
Dont :										
Part du Groupe	2 046	1 700	(245)	(120)	3 381	1 854	1 505	(245)	(158)	2 956
Intérêts minoritaires	297	37	(1)	121	454	369	39	(1)	153	560
Résultat net part du groupe par action	1,61	1,75	-	-	1,56	1,46	1,53	-	-	1,36
Résultat net part du groupe par action dilué	1,59	1,75	-	-	1,55	1,44	1,53	-	-	1,35

Elimination des dividendes réciproques et activation des coûts d'emprunts

Principalement effet Apport-Distribution 65% de Suez Environnement Company

Bilan pro forma de GDF SUEZ au 30 juin 2008

Principalement effet Apport-Distribution
65% de Suez Environnement Company

<i>en millions d'euros</i>	Données historiques de Suez en présentation pro forma (1)	Données historiques de GDF en présentation pro forma (1)	Calcul et affectation du prix d'acquisition	Autres Ajustements	Données combinées pro forma au 30 juin 2008	Données historiques de Suez en présentation pro forma (1)	Données historiques de GDF en présentation pro forma (1)	Calcul et affectation du prix d'acquisition	Autres Ajustements	Données combinées pro forma au 30 juin 2008	
						Capitaux propres, part du Groupe	21 715	17 511	22 579	(3 036)	58 769
						Intérêts minoritaires	2 624	575	29	2 289	5 517
						TOTAL CAPITAUX PROPRES	24 339	18 086	22 608	(747)	64 286
ACTIFS NON COURANTS						PASSIFS NON COURANTS					
Goodwill	14 875	1 825	13 611		30 311	Provisions	8 638	7 370	-	-	16 008
Actifs incorporels en concession	1 787	5 522	6 300		13 609	Impôts différés passif	1 533	2 707	5 200	-	9 440
Autres immobilisations incorporelles nettes	1 701	899	2 300		4 900	Dettes financières	14 812	4 295	-	(90)	19 017
Immobilisations corporelles nettes	23 839	18 327	5 300		47 466	Instruments financiers dérivés	1 937	7	-	-	1 944
Instruments financiers dérivés	2 104	67	-		2 171	Autres passifs financiers non courants	781	-	-	-	781
Autres actifs financiers non courants	6 263	1 424	-	(837)	6 850	Autres passifs non courants	1 160	196	-	-	1 356
Participations dans les entreprises associées	1 226	1 182	400	-	2 808						
Impôts différés actif	1 309	76	-	-	1 385						
Autres actifs non courants	673	573	-	-	1 246						
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	53 777	29 895	27 911	(837)	110 746	TOTAL PASSIFS NON COURANTS	28 861	14 575	5 200	(90)	48 546
ACTIFS COURANTS						PASSIFS COURANTS					
Stocks	1 725	2 000	-	-	3 725	Provisions	1 058	213	-	-	1 271
Créances clients et comptes rattachés	14 338	6 914	-	(76)	21 176	Dettes financières	8 258	1 665	-	(500)	9 423
Instruments financiers dérivés	12 892	6 236	-	(839)	18 289	Instruments financiers dérivés	13 126	5 964	-	(839)	18 251
Autres actifs financiers courants	1 231	150	-	-	1 381	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 777	3 256	-	(76)	14 957
Autres actifs courants	2 966	2 564	(103)	-	5 427	Autres passifs courants	5 322	6 946	-	-	12 268
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 812	2 946	-	(500)	8 258						
TOTAL ACTIFS COURANTS	38 964	20 810	(103)	(1 415)	58 256	TOTAL PASSIFS COURANTS	39 541	18 044	-	(1 415)	56 170
TOTAL BILAN ACTIF	92 741	50 705	27 808	(2 252)	169 002	TOTAL BILAN PASSIF	92 741	50 705	27 808	(2 252)	169 002

(1): après reclassement de certains éléments afin de respecter le format de présentation du nouveau groupe